

JE VEUX L'AIDER

Par Profil supprimé Postée le 31/01/2017 17:37

Bonjour,

Alors voilà : mon copain qui m'a quitté du jour au lendemain sans raison puisque tout se passait bien m'a avoué vendredi dernier qu'il consommait 2-3 fois par an de la coke. Même si 2-3 fois par an je n'y crois pas puisque j'avais déjà des doutes... Quand il me l'a avoué et qu'il était lucide, il m'a demandé si il pouvait compter sur moi et sur mon aide que ce soit à ce sujet là ou concernant l'alcool. Maintenant qu'il m'a tourné le dos et bloqué sur toutes les applications où on était en contact, je ne sais plus rien faire pour l'aider. J'ai juste vu une photo passée où il était defoncé... j'aimerais écrire à sa maman pour lui dire que son fils est inquiétant...

Mise en ligne le 02/02/2017

Bonjour,

Votre ex copain s'est confié à vous concernant ses consommations et que vous êtes avez des doutes sur leur fréquence.

Nous comprenons votre souhait de l'aider même s'il ne souhaite plus faire appel à vous pour cela. Votre inquiétude vous amène à vouloir informer sa mère, et c'est compréhensible. Cependant vous ne savez finalement pas grand chose sur la réalité de sa consommation et sa fréquence. Ce qui est par contre presque sûr, c'est que votre initiative serait très mal reçue, ce qui risque d'empêcher tout dialogue, avec vous, mais peut-être aussi avec sa mère, concernant ce sujet.

D'autre part, en bloquant tout contact avec vous, il vous a clairement signifié que ce n'était plus votre affaire. Nous vous suggérons d'essayer peut-être de faire appel à un tiers en qui vous avez tous les deux confiance, pour, soit vous rapprocher et permettre à nouveau le dialogue, soit lui confier, sans trahir la confiance de votre ancien ami, votre inquiétude sur " sa petite forme". Si nécessaire, il pourrait ainsi prendre le relais.

Si vous souhaitez reprendre tout cela avec nous contactez-nous par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à 2h00 du matin ou au 0800 23 13 (Drogues Info Service, gratuit et anonyme) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Cordialement.
